



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

Extrait du PV n° 08 du 08/10/2019

Matches amicaux:

23/11 15 h 30 BNP Paribas Fortis 1 - FC BSA
20/03 14 h 00 FC BSA - MADIP



Comité de Discipline

Rencontre FC La Lorgnette - RCS Intero du 05/10 : forfait prévenu.
Score 5 - 0 + amende de 50 euros à charge de RCS Intero.

Rencontre MADIP - SIAMU RBC (Challenge) du 05/10 : forfait tardif.
Score 5 - 0 + amende de 25 euros à charge de SIAMU RBC.

Remarques / Manquements FDM 05/10 :

Brussels LTC 1 : pas de finalisation après match. L'arbitre a dû signer en force.
(amende : 2 euros par manquement)



Réunions

Prochaines réunions pour les délégués à 18 hrs 30 au Clubhouse de BNP Paribas Fortis

14/01/2020 10/03 19/05 18/08



Divers

Saison 2019 - 2020 :

L'équipe FC BSA, candidate pour rejoindre notre championnat l'année prochaine, est disposée à jouer des rencontres amicales contre les équipes « Seniors » qui sont Bye.

Contact : Philipp Imbrechts - phillip.gidi@live.be

Modifications au calendrier :

La rencontre PV Spartak - TPF, remise ce 07/09 sur décision du Bureau Fédéral, se jouera le 28/03/2020.

Changements d'heures de kick-off :

12/10 13 h 30 PV Spartak - FC La Lorgnette
02/11 13 h 00 PV Spartak - Brussels LTC 1
16/11 15 h 30 Solvay - CS Euroconseil
23/11 13 h 00 PV Spartak - CS Eurocommission 3
30/11 13 h 30 BNPPF 1 - SIAMU
14 h 00 BNPPF 2 - Inter New Inn 2
15 h 00 AG Insurance - Banque Nationale 1
07/12 13 h 30 Banque Nationale 1 - SIAMU



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

11/01 13 h 00	PV Spartak - STIB-MIVB 2	
18/01 13 h 30	Banque Nationale 1 - R.Radio TV Boys	(Challenge)
25/01 13 h 00	PV Spartak - AEK Bruxelles	
29/02 13 h 30	Banque Nationale 1 - SIAMU	(Challenge)

Challenge Seniors :

Durant la phase de poule, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, **PAS** de tir de penalties.

FDM électronique :

Cela fait maintenant un an que nous utilisons ce bel outil et nous constatons toujours les mêmes choses. Dès lors nous vous faisons quelques rappels :

- Les FDM sont disponibles plusieurs jours avant le match. N'oubliez pas de préencoder, cela évitera que le match ne commence en retard.
- Merci de contrôler l'encodage des cartes et des remplacements avant de signer votre feuille.
- Ne payer l'arbitre que lorsque le FDM est finalisée par toutes les parties.
- Aider l'arbitre en cas de besoin.

A partir du 1^{er} octobre, les manquements seront sanctionnés. Par ex. un délégué qui n'a pas signé et l'arbitre doit signer en force.

**Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, n'oubliez pas de créer votre adresse mail AO.
Toujours pas OK : AEK Bruxelles, CS Eurocommission, FC Gast, FC La Lorgnette & RCS Intero.**

Dérogation au règlement UB : si pas d'arbitre désigné par nous, le délégué visité et l'arbitre peuvent être la même personne.

Renseignements : René Dedeken
comite@ursib-football.be